

17 mai 2024 -20:25

Appartient à Conseil des ministres du 17 mai 2024

Régie des bâtiments : prises en location pour les besoins de la Police fédérale

Sur proposition du secrétaire d'Etat chargé de la Régies des bâtiments Mathieu Michel, le Conseil des ministres a marqué son accord sur quatre dossiers de prises en location pour les besoins de la Police fédérale.

Les quatre dossiers sont les suivants :

- Jemeppe-Sur-Meuse : prise en location d'une partie de l'immeuble pour les besoins de l'Académie nationale de Police
- Andenne : prise en location de pistes à la conduite sur le site de ProMove pour les besoins de l'Académie nationale de Police
- Ravels : prise en location d'un hangar sur le site Brandweerdepot Weelde, sis Geeneinde 54 pour les véhicules de la Police fédérale et de la Protection civile
- Anvers : prise en location d'espaces de bureaux pour la rive gauche et prise en location de places de parking pour la rive droite pour les besoins de la Police de la navigation

Le Conseil des ministres a marqué son accord pour l'intervention de la provision interdépartementale pour couvrir ces quatre locations.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée, de la Régie des bâtiments
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 501 03 27
<https://michel.belgium.be>
info@michel.fed.be

Axel Nulluy
Porte-parole
+32 472 87 74 29
axel.nulluy@michel.fed.be